

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
REPRÉSENTANTS ENVIRONNEMENT
VIRAGE ENERGIE
MERCREDI 10 JANVIER 2018**

INTRODUCTION

Le mercredi 10 janvier dans les locaux de Happy Day, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré les représentants de l'association Virage Energie en présence de Monsieur Jérôme Laurent, garant de la concertation.

En plus de Monsieur Jérôme LAURENT, étaient présents :

- Paulo-Serge Lopes, Président de Virage Energie
- Stéphane Baly, co-fondateur et administrateur de Virage Energie
- David Barber accompagné d'un traducteur (GridLink)
- Marie-Armelle Coye de Brunelis, Pascal Derache et Léa De Michiel (RTE)
- Lisa Boudehent et Timothée Degrace (Arcadis)
- Frédéric Busselez (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Monsieur Jérôme Laurent a rappelé le contexte de la concertation ; il a précisé notamment la différence entre "débat public" (projet Cap 2020) et "concertation préalable" (projet GridLink). Dans le premier cas, une commission particulière du débat public organise le processus d'information et de participation du public et rend compte de son déroulement ; pour le projet d'interconnexion électrique, le garant désigné par la CNDP a pour rôle de conseiller les maîtres d'ouvrage en matière d'information/participation puis de rendre compte sur la façon dont la concertation s'est déroulée sous leur égide.

Paulo-Serge Lopes a précisé que Virage Energie a réalisé un cahier d'acteur dans le cadre du débat public Cap 2020 dans lequel le sujet de GridLink est abordé.

Puis David Barber, pour Elan Energy, a exposé les objectifs, les caractéristiques et les impacts attendus du projet GridLink avant de passer la parole à Monsieur Pascal Derache, pour RTE, qui concentre son exposé sur le raccordement de GridLink au réseau électrique français.

Jérôme Laurent précise qu'une réunion avec les représentants des associations environnementales a déjà eu lieu mais qu'il a souhaité consulter, en plus, puisque cela n'avait pas pu se faire en même temps, une association spécialiste de l'énergie. Il s'agit donc, en quelque sorte, d'une réunion environnement dédoublée.

Pendant et à l'issue de l'exposé, de nombreux échanges ont eu lieu.

Stéphane Baly se demande "A quelle hauteur l'Union Européenne s'engage financièrement pour un projet comme GridLink ?"

David Barber indique que GridLink apparaît sur la liste des Projets d'Intérêt Commun (PIC). De ce fait, l'UE va soutenir la partie développement du projet ; par contre, la partie construction est entièrement à la charge des investisseurs.

Paulo Serge Lopes présente alors la vocation et l'action de Virage Energie, association fondée en 2006 et ayant pour objet la transition énergétique, la sortie du nucléaire et le climat. A ce titre, l'association a proposé des scénarios de sortie du nucléaire intégrant plus de sobriété, une meilleure efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Il précise également que Virage Energie a déjà participé à plusieurs enquêtes publiques sur des projets d'énergie et contribué au schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables, le S3REnR, de RTE.

Il souligne que Virage Energie, à la différence de l'ADELFA, ne se focalise pas sur les questions d'environnement mais souhaite élargir la focale à la thématique globale de l'énergie.

Paulo-Serge Lopes puis Stéphane Baly remarquent que, selon eux, ce qui manque dans la présentation de GridLink, c'est qu'elle ne justifie pas suffisamment la nécessité de l'investissement ; qu'il n'y a pas toutes les données qui permettraient d'objectiver le besoin d'échanges en termes d'importations et d'exportations et donc d'une interconnexion.

Elle se centre plutôt sur les impacts environnementaux locaux mais n'intègre pas une prise de distance sur les politiques énergétiques nationales et européennes.

Ils regrettent la tenue prochaine d'un débat national sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie qui intervient trop tardivement alors que plusieurs projets d'interconnexions sont déjà lancés ou en cours de concertation. Ils souhaiteraient que l'on ait une position nationale préalable dont découle, ensuite, les projets d'investissement. Ils ont le sentiment que l'on débat d'une pièce du puzzle avant de parler de l'image globale.

Pour eux, la question du prix futur de l'énergie est cruciale ; mais n'est pas abordée dans le dossier du maître d'ouvrage.

Ils évoquent aussi la crainte d'une "bulle" des interconnexions comme il y a eu pour les terminaux gaziers à une époque. Ils indiquent ainsi qu'il y avait trois projets en France pour un seul qui s'est concrétisé. A ce titre, ils remarquent que le Dunkerquois se fait une spécialité d'implantations de très grands équipements amenant peu d'emplois.

Ils soulignent que, malgré les objectifs affichés par l'Union Européenne, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) s'alerte du nombre de projets entre la France et les autres pays dont le Royaume-Uni ; une interconnexion existante aujourd'hui pour cinq envisagées dans un horizon proche.

Enfin, ils posent différentes questions sur l'avenir de la production énergétique : est-ce que l'interconnexion ne sert pas à justifier la prolongation de la centrale de Gravelines ? Est-ce qu'elle ne tourne pas le dos à différents projets d'éolien off shore ?

David Barber indique comprendre les remarques et demandes faites par les représentants de Virage Energie. Il promet d'apporter des informations complémentaires sur ces questions prochainement, tout en précisant que certaines données relèvent du secret industriel et commercial et que nul n'est capable de dire, aujourd'hui, ce à quoi ressemblera le marché européen de l'énergie dans 15 ans.

Il explique, par ailleurs, que l'interconnexion ne privilégie ni ne favorise tel ou tel producteur d'énergie et peut transmettre aussi bien de l'électricité produite par une centrale nucléaire que par des énergies renouvelables.

Enfin, il indique que le projet s'adapte bien aux politiques énergétiques des pays et pas l'inverse et que tous les investissements ne peuvent pas être pris en charge par la puissance publique.

Stéphane Baly insiste sur le fait que le document du maître d'ouvrage ne comporte pas de partie prospective énergétique justifiant l'infrastructure. De ce fait, il est difficile d'échanger arguments contre arguments dans le cadre d'une contribution. Les seules données que les membres de Virage Energie aient trouvées sont des bilans prévisionnels publiés par RTE et qui comportent un encart sur les échanges entre la France et le Royaume-Uni. Pourtant, selon lui, c'est bien ces éléments chiffrés qui peuvent justifier ou non l'investissement. D'autant qu'aujourd'hui, le réseau est très centralisé alors que demain il pourrait être de plus en plus maillé.

David Barber confirme que le dossier du maître d'ouvrage est plutôt centré sur les différents impacts du projet sur l'environnement et qu'il convient de développer la partie réflexion sur la stratégie. Il indique par ailleurs que, pour étudier l'opportunité du projet, ils ont étudié différents scénarios afin d'examiner si, dans tous les cas, le projet était viable et répondait à un besoin. Tel a été le cas et c'est la raison pour laquelle GridLink a pris ce risque financier.

Jérôme Laurent ajoute, pour reprendre l'exemple du terminal méthanier, qu'il n'y a pas eu une multiplication des équipements soumis à débat ; il y a eu plusieurs projets et le meilleur ou celui qui était localement le plus soutenable a finalement été retenu et construit.

Jérôme Laurent rappelle qu'il est toujours préférable de planifier d'abord pour étudier ensuite les solutions qui répondent le mieux aux besoins ; mais que, néanmoins, rien n'empêche les projets de se développer. De plus, dès lors qu'ils existent, la CNDP se doit de les examiner, même si des textes récents permettent de privilégier la concertation à l'amont sur des plans et programmes.

Paulo-Serge Lopes réaffirme que, pour Virage Energie, il y a une inflation de projets et que, selon la CRE, si tous les projets se concrétisent, on atteindra un potentiel de 8,8 Gigawatt contre les 5,5 qui étaient ciblés.

Il considère qu'en France, on débat plus sur la production et les infrastructures que sur les besoins. Pour lui, le choix d'un interconnecteur doit se faire sur le prix, la sécurité et la qualité. Il ajoute qu'on doit aussi s'interroger sur la balance entre la capacité pour un pays à produire tous ses besoins électriques et le fait d'échanger les ressources.

Timothée Degrace précise que le dossier comporte peu d'informations de prospective parce que ces dernières consistent en différentes analyses de scénarios propres au projet. Il confirme que des éléments supplémentaires, sous réserve du respect du secret industriel, pourront être communiqués ultérieurement.

Jérôme Laurent précise que le maître d'ouvrage se doit, dans un souci de transparence, de présenter ses études sous réserve de ne pas révéler des informations couvertes par le secret industriel et commercial. De manière générale, c'est ce qui rend plus compliqué l'accès à ces informations et c'est pourquoi lors de la préparation de la concertation, il avait demandé mais pas obtenu qu'un document expurgé des données confidentielles puisse être rendu public sur le site.

Pascal Derache rappelle que si le cadre réglementaire des "NID, nouvelles interconnexions Dérogatoires" a été approuvé, c'est bien parce que les gouvernements ont compris la nécessité de mailler le réseau et de lisser les productions. En ce sens, les projets s'inscrivent dans un cadre global qui favorise les interconnexions et c'est pour cela qu'ils sortent maintenant.

Stéphane Baly ajoute : "ce n'est pas à la charge des maîtres d'ouvrage mais quand on regarde les différents scénarios, tout le monde exporte !". Il souhaite que l'on soit vigilant sur la question de la traçabilité des productions, pour des questions de coût. Il ne serait pas normal que l'électricité exportée coûte au contribuable d'un pays. Or, selon lui, c'est ce qui pourrait arriver si on ne prend pas le vrai coût de production, par exemple, dans le cas des centrales nucléaires, en intégrant les charges de démantèlement.

Pour David Barber, les interconnexions aideront, par leur souplesse, à s'orienter vers les solutions de production au meilleur coût et vers les énergies renouvelables.

Jérôme Laurent précise qu'il est souhaitable que les informations ne soient pas seulement transmises à Virage Energie mais qu'elles soient également mises à la disposition du public dans un langage accessible au grand public.

Paulo-Serge Lopes souhaiterait une vision à 10, 15 et 20 ans du mix énergétique, en intégrant l'Ecosse.

David Barber confirme que des éléments "prospective" du dossier comportant sur des éléments d'information sur les besoins en interconnexions seront publiés sur le site internet du projet. Il explique aussi qu'au moment de la rédaction du dossier du maître d'ouvrage de nombreuses questions se sont posées au niveau de la prospective, à commencer par la compréhension de publics qui ne sont pas spécialistes du marché de l'énergie.

CONCLUSION

Jérôme Laurent remercie les participants pour la richesse des échanges ; précise qu'un compte-rendu de la réunion sera réalisé et que la concertation va se poursuivre tout au long du projet avec un garant qui sera nommé à cette fin.